

Conseil scientifique de l'ED 540
Relevé de décisions
22 mars 2017

Présents : Alenka Ambroz, Sophie Coeuré, Nadeije Laneyrie-Dagen, Monique Labrune, Marc Porée, Estelle Oudot, Samuel Recht, Sophie Roux, Perrine Simon-Nahum.

Excusés : Marc Crépon, Julien Descherre, Emmanuelle Cunningham Sabot, ainsi que tous ceux ayant indiqué que la date déterminée en fonction du doodle ne convenait pas.

Ordre du jour :

- 1/ Rattachement de deux équipes à l'ED 540,
- 2/ Discussion sur le plan de formation de l'ED 540,
- 3/ Discussion du Règlement intérieur de l'ED 540
- 4/ Informations diverses.

1/ Rattachement de deux équipes à l'ED 540

- Pierre Caye présente l'Espace Virtuel en Conception Architecturale et Urbanisme de l'université Paris-Val-de-Seine et sa demande de rattachement à l'ED 540 en ce qui concerne les « thèses-projets ». Cette demande est acceptée à l'unanimité des votants, moins une abstention. L'université Paris-Val-de-Seine ne relevant pas de la COMUE PSL, il faudra qu'une convention soit élaborée pour que ce rattachement soit effectif.

- Anne-Françoise Benhamou l'UMR THALIM et sa demande de rattachement à l'ED 540. Cette demande est acceptée à l'unanimité des votants.

2/ Discussion sur le plan de formation de l'ED 540

Une proposition de plan de formation pour les doctorants est présentée. Celle-ci est discutée et amendée en fonction des remarques des représentants des doctorants, qui avaient eu communication de cette proposition un mois auparavant, pour pouvoir en discuter avec l'ensemble des doctorants. Elle a également été envoyée à tous les directeurs d'équipe. Le plan de formation définitif sera voté au prochain conseil, fin juin 2017.

C'est l'occasion d'une longue discussion sur les conditions de travail des doctorants non-financés. Les membres du Conseil scientifique sont unanimes à penser qu'il serait bien que PSL puisse financer des bourses d'étude de 6 mois, permettant aux doctorants ne bénéficiant pas de contrat doctoral de se consacrer pleinement à la rédaction de leur thèse, lorsqu'ils arrivent en fin de thèse.

3/ Discussion du Règlement intérieur de l'ED 540

La proposition de Règlement intérieur est là encore discuté, l'objectif étant là aussi qu'un texte définitif soit adopté au Conseil scientifique de juillet.

4/ Informations diverses

- La situation du secrétariat s'est aggravée : ½ poste était insuffisant, il se trouve maintenant que la secrétaire est en congé maladie. La direction de l'ENS a été avertie de ce lourd problème.
- Les offres de contrats doctoraux et les procédures d'inscription ont été mises en ligne et envoyées à tous les directeurs d'équipe.
- Une réflexion est en cours sur les deux points suivants :
 - ° Relations internationales,
 - ° Valorisation de la thèse.